

La civilisation romaine dans le bassin du Léman

Autor(en): **Blondel, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 9

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-27829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

seul moment, elle peut concentrer en elle et résumer toutes les puissances de vie, qui, à ce moment là, définissent à nos yeux l'orientation de la destinée et du monde. Hugo boursofle sa puissance de programmes et de sermons. Eh bien! la cathédrale a tout ce que nous aimons dans Hugo ou Pascal, tout ce que nous retrouvons de nous en Rabelais, Molière ou La Fontaine, tout ce qui dans Montaigne domine les temps et les lieux. Mais elle soulève cela par ses voûtes et par ses tours dans un tel emportement lyrique, qu'elle fait monter la foule française jusqu'aux pressentiments suprêmes que les plus grands de nos artistes n'ont presque jamais atteints. »

« Le héros français, c'est la cathédrale !¹ »

(*A suivre.*)

D^r E. BACH.

LA CIVILISATION ROMAINE

DANS LE BASSIN DU LÉMAN

Sous les auspices et avec l'appui du Département de l'Instruction publique et des Cultes, les *Études de Lettres* organisent chaque hiver des conférences dites de « mise au point ». Ces conférences sont avant tout destinées aux maîtres de l'enseignement secondaire qui désirent mettre au point des résultats actuels du travail scientifique, les connaissances qu'ils ont acquises dans leurs années d'étude.

Le travail de M. Blondel a été écrit pour l'une de ces séances, celle du 22 janvier 1927. Nous sommes heureux de pouvoir le publier dans la *Revue historique vaudoise*.

Il semble au premier abord quelque peu particulier de limiter à une seule région l'examen des influences d'une

¹ Elie Faure, *Histoire de l'art*, tome II : *L'Art médiéval*. Paris, 1923, p. 312 - 313.

civilisation aussi uniforme dans ses effets que l'est la culture antique. Est-il possible de séparer d'un ensemble, d'un tout, un de ses aspects régionaux ? Les monuments romains dans notre pays ne diffèrent pas essentiellement de ceux que nous voyons ailleurs ; partout où des vestiges antiques sont retrouvés on est frappé de leur analogie, de l'unité admirable de ces monuments aussi bien dans leur plan que dans leur exécution ; les objets sont identiques. Il est certain que leur qualité artistique diminue en raison de leur éloignement de Rome. Mais cette médiocrité des artisans locaux est compensée par les œuvres d'importation, par la pénétration extraordinaire, jusqu'aux limites de l'Empire, de tous les courants de sa culture. Si nous considérons la civilisation romaine sous cet angle, il est en effet difficile d'étudier à part une région, de la regarder comme un tout. Mais il entre en jeu d'autres éléments très importants, qui jusqu'ici ont été laissés dans l'ombre ou sont restés mal étudiés ; les origines pré-romaines et les conditions géographiques : autrement dit le milieu.

Nous réservant de parler plus loin des bases constitutives du pays lémanique avant l'influence de Rome, nous n'examinerons ici que le facteur géographique. Il est indubitable que le lac a créé et crée encore une unité entre tous les riverains. Certes maintenant les divisions nationales tendent à réduire cette influence, mais il n'en a pas été toujours de même au cours des siècles. Ce qui est plus important encore, c'est qu'étant donné un milieu, malgré des divergences politiques, l'habitat reste semblable, parce qu'adapté au sol et aux conditions climatériques uniformes. Si les géologues distinguent dans le Léman deux divisions : un lac jurassique, le petit lac, et un lac alpin, le grand lac, il n'en est pas moins certain que dans son ensemble notre lac est caractéristique de l'avant pays qui s'étend jusqu'au seuil des

Alpes sans cependant en participer. Sauf du côté de Meillerie et de Saint-Gingolph, ses rives sont partout très accessibles et favorables à l'habitation. D'autre part, le lac a joué un rôle très important dans les échanges commerciaux. Enfin, les facilités et les avantages de cette situation ont été reconnus dès les âges les plus reculés. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque où l'Europe centrale était couverte de forêts, seule la nappe du lac offrait un espace libre, dégagé de tout obstacle, vite utilisé par les hommes pour la circulation et l'habitation. Au point de vue climatérique aussi, les avantages sont indéniables, la surface liquide servant de régulateur aux sautes brusques du climat un peu rude du Plateau suisse. Il y a donc eu une unité lacustre géographique et humaine très forte et qui continue, maintenant encore, à faire sentir ses effets.

Ceci nous amène à préciser les buts et les méthodes de l'archéologie moderne. Jusqu'à la fin du XIX^{me} siècle, la plupart des sciences ont travaillé pour elles-mêmes dans des cadres délimités ; des murs séparaient les différentes disciplines. Mais maintenant, de jour en jour, il en advient autrement. Après les premières découvertes de la préhistoire, les historiens ont eu beaucoup de peine à concevoir qu'il existait d'autres témoignages que les textes écrits et les dissertations d'auteurs antiques. La lutte a été longue. D'une part les préhistoriens et les archéologues procédant par l'examen des objets travaillaient sur le terrain avec leurs méthodes, qui sont la typologie et la stratigraphie, mettaient en doute certaines assertions des historiens, d'autre part ces derniers déniaient toute valeur à ceux qui tenaient plus compte des faits que des témoignages écrits. De là cette séparation entre la préhistoire et l'histoire. Elle n'était que factice. La préhistoire qui se prolonge chez nous jusqu'à la civilisation romaine est de l'histoire tout court.

Il faut savoir accorder les quelques rares textes de l'Antiquité et les trouvailles faites sur le terrain. L'histoire des monuments vaut celle des écrivains et les deux témoignages doivent exercer l'un sur l'autre un contrôle mutuel. Mais il y a plus encore. L'archéologie doit tenir compte d'autres sciences, elle doit faire appel à d'autres concours, jusqu'ici négligés. Sans parler de la géologie, de la paléontologie, soit l'évolution de l'espèce animale, de l'anthropologie, l'évolution de l'homme ; elle ne peut travailler utilement sans examiner le résultats d'une science nouvelle, la géographie humaine. Il n'y a plus de cloisons étanches entre tous ces domaines. La géographie humaine étudie les rapports entre la nature des lieux et la nature des hommes, les « circonstances qui déterminent le choix de tel ou tel emplacement, l'espèce de son *site* ou de sa *situation* ». L'archéologue ne saurait se passer de ces constatations, particulièrement la question si intéressante du développement des lieux habités, leur *site* et leur *situation*.

Camille Jullian, le grand historien des Gaules, résume dans un article récent ce qu'on doit entendre sous ces dénominations¹. « La *situation* d'une ville, par exemple, résulte de sa place dans une région déterminée, des particularités de son entourage : terres de culture, rivages de mer ou rives de fleuves, montagnes ou vallons, voisinages de frontières ou routes naturelles ou artificielles. Pour se servir d'une comparaison que me fournit la philologie, la situation d'une ville c'est l'équivalent du contexte ou de l'ensemble dans une phrase à expliquer. Le *site* au contraire, c'est l'équivalent de l'état matériel de cette phrase, de la façon dont elle est constituée : c'est la nature du sol sur lequel la ville est bâtie ; c'est la structure de la surface qui forme

¹ « C. Jullian », dans *Journal des Savants*, avril 1926.

son emplacement : terre ferme ou marécage, île ou presqu'île, hauteur ou vallon, port ou plage. Et comme ces états du sol peuvent voisiner, être contigus sur un très petit espace, une ville *peut changer de site*, tout en demeurant dans la même situation. » Je prends des exemples, Genève est un centre de confluent entre le lac, le Rhône et l'Arve, un point de convergence de routes pour aboutir à un point de passage, un pont. Ceci est la situation qui est éternelle. Mais le site a varié, d'abord le type lacustre, puis à l'époque gauloise le sommet du promontoire entre les confluent, ensuite l'extension sur le plateau à l'E., pendant la période romaine, puis régression sur la colline à l'époque du Bas-Empire et le haut Moyen âge, enfin l'extension concentrique jusqu'au lac et à l'Arve, période médiévale et contemporaine. Si le site a relativement peu varié à Genève il n'en est pas de même pour Lausanne. Sa situation c'est le carrefour des routes E.-O. et N.-S., mais le site se déplace ; le premier grand centre, le lacustre, est à Morges, au confluent des routes au bord du lac et de la direction radiale de la Venoge (Orbe, Yverdon), Moudon. A l'époque romaine naît Vidy, les mêmes courants de circulation se déplacent vers l'E. grâce à la prépondérance de la route du Saint-Bernard. Puis après les invasions le carrefour est reporté à flanc de coteau dans la Cité, enfin l'agglomération suivant les différentes voies de circulation redescend vers le lac¹. Une analogie commune à toutes les agglomérations des bords du Léman se montre dans le phénomène d'ascension des premiers habitats sur le lac, transportés sur la rive immédiate, puis sur les collines voisines, enfin le retour sur les rives. A côté de ces données fournies par l'étude des conditions de l'habitation et la permanence de certaines

¹ Cf. Maxime Reymond, *Lausanne. Vieux quartiers ; nouveaux quartiers*, 1922.

lois modifiées par les courants économiques, l'archéologie a aussi transformé ses méthodes. Jusqu'à une époque récente, on n'accordait de l'importance qu'aux objets. Actuellement le plan d'un édifice, le lieu de gisement et les conditions de la découverte offrent autant d'importance que les objets recueillis. Une œuvre d'art, si belle soit-elle, voit son intérêt pour la science doublé par la connaissance de son point de trouvaille. Peu nous importe maintenant qu'on ait rassemblé des lampes antiques ou des monnaies dans une localité, si nous ne connaissons rien du point précis où elles ont été trouvées. — Avant de pénétrer plus avant dans les détails de notre sujet, rappelons brièvement quelques-uns des faits historiques qui concernent la période romaine dans notre région.

Aux peuplades de la période de la pierre polie qui ont longuement occupé le lac et ses rives a succédé vers l'an 2000 av. J.-C. la civilisation de l'âge du bronze appartenant à un rameau dénommé Ligure. Les établissements de ces peuplades se reconnaissent aussi bien sous les eaux que sur terre, où d'importants cimetières décèlent leur présence : ils durent jusque vers l'an 900 av. J.-C., début des migrations celtiques. Ces nouveaux arrivants, dénommés Halstattiens, inaugurent l'ère du fer. Délaissant le lac, ils s'établissent sur les rives, chasseurs et pasteurs, en continuel déplacements, ils incinèrent ou inhument leurs morts, leurs relations commerciales sont très étendues, cependant la densité de leur population est moins forte qu'à l'époque du bronze. Vers 460, les migrations celtiques ou gauloises étendent au loin leurs conquêtes, de nouvelles familles viennent s'établir entre le Jura et les Alpes, les tribus fédérées des Allobroges se fixent entre les cours du Rhône moyen et de l'Isère, comprenant la Savoie actuelle, alors que les Helvètes refoulés par d'autres populations venant du N.,

occupent le Plateau suisse jusqu'au Léman. Ce second âge du fer ou de la Tène est défini par une stabilisation de la population, l'établissement de bourgs et villes, l'exploitation agricole, le caractère entreprenant et guerrier des nouveaux venus¹. Cette culture gauloise qui est pareille dans tous les pays où leur migration s'est fait sentir, des Gaules à la Hongrie, en comprenant le nord de l'Italie, persiste dans notre pays jusqu'à l'arrivée des Romains. Refoulés par les Germains du Nord, leurs flots déferlent à plusieurs reprises sur l'ancien territoire ligure. Après une lutte de plusieurs années, les Allobroges sont soumis aux Romains en 120 av. J.-C. Les Tigurins, rameau des Helvètes, commandés par Divicon, battent le consul Lucius Cassius en 107 av. J.-C. En 62, les Allobroges se révoltent contre les Romains, mais sont définitivement soumis. Enfin en 58 av. J.-C., les Helvètes menacés par les Germains, après avoir brûlé leurs villes, émigrent en masse vers le sud, ils sont arrêtés par César, à Genève, obligés de traverser les défilés du Jura et défaits à Bibracte. Leurs survivants doivent rentrer en Helvétie et reconstruire leurs villes, ils sont soumis à leur tour aux Romains. En 57, c'est le Valais qui avec le Saint-Bernard ou Mont-Joux tombe entre les mains des légions italiennes. Genève avec toute la rive sud du lac, relèvera désormais de la Narbonnaise puis de la Viennoise. Les deux oppides Allobroges, Genève et Grenoble, dépendent de la métropole Vienne. Par contre, le N. du lac et l'Helvétie sont rattachés à la Belgique puis, sous Dioclétien, à la Grande Sequanaise. Avenches, Nyon, Vindonissa deviennent les centres les plus importants.

Suit une époque de grande prospérité, où la civilisation

¹ Cf. Raoul Montandon, *Genève des origines aux invasions barbares*, 1922.

romaine assimile complètement les peuplades gauloises. A partir de 259 se produisent les premières invasions alémaniques qui se répètent en 277 et sont suivies de l'insurrection des Bagaudes. Tout est ravagé, les villes détruites, les habitants enfouissent leurs biens, ils sont décimés. Dès 301, une sécurité relative se rétablit, quelques ruines sont relevées, en même temps que les ouvrages militaires se construisent partout. Genève est élevée au rang de cité. A part quelques incursions comme celle des Lètes, vers 357, le pays très appauvri vit en paix jusqu'à l'établissement des Burgondes vers 443.

La domination romaine a donc duré 560 ans pour la région de Genève et le S. du lac, 497 ans pour la région helvète. Il est bon de remarquer cependant que jusqu'à l'arrivée de César en 58, les Allobroges ont été fort peu assimilés par les us et coutumes italiennes et qu'après les invasions alémaniques l'Empire affaibli n'a pu lutter contre une décadence certaine ; que peu à peu, certaines anciennes formes locales ont repris le dessus dans notre région. Ceci est frappant pour la céramique. Les anciennes formes de vases gaulois reparaissent en grand nombre dès la fin du III^{me} siècle ap. J.-C., alors que les grands ateliers Arvernes et Rutènes avaient disparu après les invasions. Mais les fonctions administratives ainsi que les bâtiments ont conservé longtemps encore les dispositions antiques, même sous le régime burgonde.

Les facteurs économiques : le lac et les routes.

Alors que les premiers courants civilisateurs ont suivi les cours d'eau et les lacs, au gré des vallées, il n'est pas douteux que très vite, dès l'époque du fer il y a eu des pistes, des routes marquées à travers les forêts. Soit les Allobroges, soit les Helvètes, possédaient des chemins qui depuis

lors sont devenus nos principales voies de communication. César n'aurait jamais pu parvenir si rapidement d'Italie à la frontière du Rhône si des routes déjà bien établies n'avaient existé ; et même les Helvètes n'auraient pu emmener dans leur migration tous leurs bagages sans le secours de chemins bien tracés. A l'époque de l'Empire, ce réseau s'est beaucoup étendu et amélioré. On distinguait les voies impériales, dites prétoriennes, ayant un but militaire, entretenues par l'Etat, grâce à des impôts fonciers. Leur largeur variait entre 4 et 5 mètres. Souvent pavées, elles étaient pour la plupart dans notre pays simplement empierrées. Leur tracé se rapprochait le plus possible de la ligne droite, sans tenir compte des hauteurs. Ceci est dû, d'après des recherches récentes, aux véhicules légers et à l'attelage des chevaux, qui ne pouvaient tirer de fortes charges. Il était alors inutile de construire des routes à rampe faible et nombreux lacets. Les voies de grande communication étaient pourvues de relais pour les chevaux, de bornes milliaires et de tout ce qui peut faciliter un trafic rapide et aisé. L'on distinguait ensuite les chemins vicinaux, entretenus par les villes et les bourgs, les voies agraires reliant les hameaux, enfin les chemins à mulets, construits au moyen de corvées locales. La plupart de nos chemins de campagne reproduisent exactement ces voies secondaires. Nous ne parlerons que des voies de grande communication. A Genève, ou plus exactement à Carouge, parvenaient les deux routes de Vienne, l'une par *Boutae* (Annecy), l'autre par *Condate* (Seysssel), avec embranchement sur Lyon. On a longtemps discuté pour savoir s'il existait une route importante sur la rive gauche du lac, ces dernières années on en a retrouvé plusieurs traces et nous en avons nous-même constaté un tronçon non loin de Genève, à 1 m. 50 sous terre. Cette voie moins importante que celle de la rive droite et qui n'est pas mentionnée

dans les itinéraires officiels du III^{me} siècle, permettait cependant de se rendre plus directement à Saint-Maurice et au Mont-Joux. Sur la même rive du lac une route remontait la vallée de l'Arve pour relier le pays des Ceutrons et du Petit Saint-Bernard.

Après le passage du pont du Rhône, la voie la plus fréquentée se dirigeait sur Nyon ; un embranchement conduisait au passage du fort de l'Ecluse. De Nyon en suivant les rives du lac, Morges, Vidy, Vevey et la route du Valais, avec les deux embranchements, l'un par Cossonay, Orbe, Yverdon, Besançon, l'autre dans la direction d'Avenches, Vindonissa. Mais il y avait encore bien d'autres routes assez importantes et beaucoup portent encore le nom de « Etraz », soit *via strata*, mais elles ont été mal étudiées jusqu'ici. L'une d'entre elles est celle du pied du Jura qui traverse tout le pays de Gex, du Fort de l'Ecluse, Collonges, Gex, Cheserex, Gingins, Vich, Aubonne, Cossonay, Orbe et a pu avoir une bifurcation sur les hauteurs de la Côte. Une bonne carte des routes romaines fait encore entièrement défaut ¹, et il faut se défier des rapprochements hâtifs et des étymologies douteuses.

(*A suivre.*)

Louis BLONDEL.

¹ Rappelons que ce travail a été écrit avant l'apparition du grand ouvrage de M. Viollier, la *Carte archéologique du canton de Vaud*.
(*Réd.*)